

Jean-François OROSCO

COMMISSAIRE AUX COMPTES inscrit auprès de la CRCC de Besançon
EXPERT COMPTABLE inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région de Bourgogne / Franche-Comté
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
CONSEILS - STRATÉGIES - INNOVATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

—

A3 ASSURANCES

Société par Actions Simplifiée au capital de 253.000 euros

Siège social : 120 Rue Marius AUFAN – 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS NANTERRE 395 107 576 - SIRET N° 395 107 576 00047

Aux Membres de l'Assemblée générale de la société A3 ASSURANCES,

| OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A3 ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

| FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

| JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

| VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'assemblée générale.

| RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

I RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

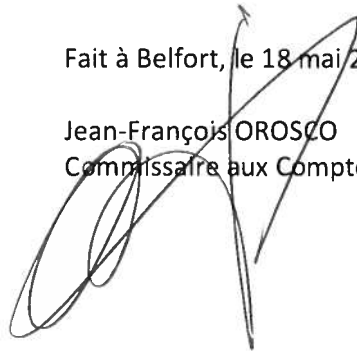
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Belfort, le 18 mai 2022

Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name and title.

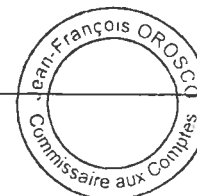
ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Resultat



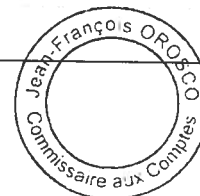
SAS A3 ASSURANCES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

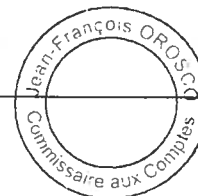
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 079	4 079				
Fonds commercial	2 557 114	598 869	1 958 245	83.99	1 958 245	83.49
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 656	32 215	1 441	0.06	1 984	0.08
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	278 237		278 237	11.93	278 237	11.86
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 873 086	635 163	2 237 924	95.99	2 238 466	95.43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	14 542		14 542	0.62	18 145	0.77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	237		237	0.01	237	0.01
. Personnel						
. Organismes sociaux					283	0.01
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 936		3 936	0.17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	74 293		74 293	3.19	88 432	3.77
Charges constatées d'avance	561		561	0.02	47	0.00
TOTAL (II)	93 569		93 569	4.01	107 144	4.57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 966 656	635 163	2 331 493	100.00	2 345 610	100.00

**SAS A3 ASSURANCES****BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 253 000)	253 000	10.85	253 000	10.79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 300	1.09	25 300	1.08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	843 773	35.19	793 424	33.83
Résultat de l'exercice	38 910	1.67	50 349	2.15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 160 983	49.80	1 122 073	47.84
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	45 000	1.93	45 000	1.92
. Découverts, concours bancaires	194	0.01	209	0.01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 094 607	46.95	1 141 786	48.68
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 203	1.00	22 080	0.94
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	4 255	0.18	4 498	0.19
. Etat, impôts sur les bénéfices			7 523	0.32
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 250	0.14	2 390	0.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			52	0.00
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 170 510	50.20	1 223 537	52.16
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 331 493	100.00	2 345 610	100.00



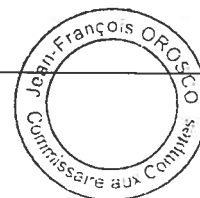
SAS A3 ASSURANCES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	193 027		193 027	100.00	217 627	100.00	-24 600		-11.29	
Chiffres d'Affaires Nets	193 027		193 027	100.00	217 627	100.00	-24 600		-11.29	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			3	0.00	658	0.30	-655		-99.53	
Total des produits d'exploitation (I)			193 030	100.00	218 285	100.30	-25 255		-11.56	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			68 072	35.27	66 541	30.58	1 531		2.30	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 203	2.18	7 617	3.50	-3 414		-44.81	
Salaires et traitements			51 667	26.77	49 203	22.61	2 464		5.01	
Charges sociales			21 693	11.24	24 110	11.08	-2 417		-10.01	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			543	0.28	187	0.09	356		190.37	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			478	0.25	6	0.00	472		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			146 656	75.98	147 665	67.85	-1 009		0.67	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 374	24.02	70 620	32.45	-24 246		-34.32	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			8 000	4.14			8 000		N/S	
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			8 000	4.14			8 000		N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			7 400	3.83	7 574	3.48	-174		-2.29	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			7 400	3.83	7 574	3.48	-174		-2.29	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			600	0.31	-7 574	-3.47	8 174		107.92	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			46 974	24.34	63 046	28.97	-16 072		-25.48	



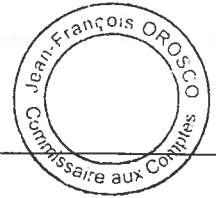
SAS A3 ASSURANCES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	8 064	4.18	12 697	5.83	-4 633	-36.48
Total des Produits (I+III+V+VII)	201 030	104.15	218 285	100.30	-17 255	-7.89
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	162 120	83.99	167 936	77.17	-5 816	-3.45
RÉSULTAT NET	38 910	20.16	50 349	23.14	-11 439	-22.71
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	2 506	1.30	2 506	1.15		0.00

**Annexes****SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 331 492,77 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 38 909,99 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

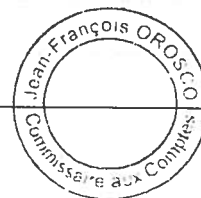
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

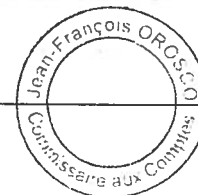
2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Non applicable : dispositif supprimé.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La crise sanitaire liée au Covid-19 restera encore cette année un fait marquant de l'exercice.

Notre activité récurrente de courtage en assurance n'a pas été véritablement impactée par cette conjoncture difficile, nos résultats restant nettement excédentaires

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 557 114**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	581 500	137 740	443 760	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 975 614	461 129	1 514 485	%
TOTAL	2 557 114	598 869	1 958 245	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 873 086

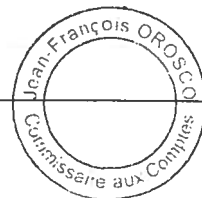
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 561 193			2 561 193
Immobilisations corporelles	33 656			33 656
Immobilisations financières	278 237			278 237
TOTAL	2 873 086			2 873 086

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 635 163

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	602 948			602 948
Immobilisations corporelles	31 672	543		32 215
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	634 620	543		635 163

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	4 079	4 079	0	de 2 à 5 ans
Portefeuille acr	1 975 614	461 129	1 514 485	Non amortiss.
Portefeuille rivier	580 000	137 740	442 260	Non amortiss.
Portefeuille fg3p	1 500	0	1 500	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	12 046	12 046	0	de 8 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	18 527	17 086	1 441	de 4 à 5 ans
Mobilier	3 082	3 082	0	de 4 à 5 ans
TOTAL	2 594 849	635 163	1 959 686	

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 19 277**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	19 277	19 277	
TOTAL	19 277	19 277	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 14 542

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 542
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	14 542

3.5 - Charges constatées d'avance = 561

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 253 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5500	46,00	253 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5500	46,00	253 000

4.2 - Etat des dettes = 1 170 510

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	45 194	5 819	39 375	
Dettes financières diverses	1 094 607	1 094 607		
Fournisseurs	23 203	23 203		
Dettes fiscales & sociales	7 505	7 505		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 170 510	1 131 135	39 375	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 25 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	194
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 600
Dettes fiscales & sociales	3 848
Autres dettes	
TOTAL	25 642

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 193 027**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	193 027	100,00 %
TOTAL	193 027	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 8 064

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	46 374		46 374
Résultat financier	600		600
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	46 974	8 064	38 910

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

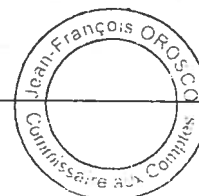
**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



SAS A3 ASSURANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 14 542

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	14 542
Clients factures a etablr(418100)	14 542
TOTAL	14 542

8.2 - Charges constatées d'avance = 561

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	561
TOTAL	561

8.3 - Charges à payer = 25 642

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	194
Banques interets courus a payer(518600)	194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	21 600
Fourn factures non parvenues.(408100)	21 600
Dettes fiscales et sociales :	3 848
Org.soc. autres charges a payer(438600)	598
Etat autres charges a payer(448600)	2 591
Impots a la source(448601)	659
TOTAL	25 642